



# Thierry FRAYSSE

Ambassadeur chargé de l'adoption internationale

L' **E** VOLUTION DE L' **A** DOPTION **I** NTERNATIONALE EN 2013

L'Afrique: nouvelle frontière de l'adoption internationale?

17 Décembre 2013



# SOMMAIRE

- 1 - L'évolution de la situation internationale en 2013
- 2 - Les principaux événements de l'adoption internationale en 2013
- 3 – L'adoption sur le continent Africain
- 4 - Les actions de coopération et les échanges de la MAI en 2013
- 5 - Les perspectives



# 1 - L'évolution de la situation internationale en 2013

-Un phénomène de **contraction mondiale** de l'adoption internationale qui se poursuit:

## - Le panorama en chiffres

- Plusieurs explications à cette contraction:

▶ La **ratification par un nombre croissant** de pays d'origine de la Convention de la Haye de 1993 (en 2013, 90 Etats ont ratifié la CLH dont 1 en 2013)-

Pour certains pays ayant adhéré la réouverture des adoptions est retardée (Cambodge, Népal, Guatemala) , pour certains pays la réouverture se fait avec un nombre d'adoptions inférieur à ceux d'avant leur ratification (Vietnam, Haïti)

▶ Le **développement économique d'un certain nombre de pays d'origine** favorise l'adoption nationale au détriment de l'adoption internationale ( Inde, Chine, Russie)

▶ La **situation conjoncturelle et géopolitique** de certains pays d'origine (ex: Mali et Russie)



## 1 - L'évolution de la situation internationale en 2013

- Une **baisse confirmée mais plus modérée** du nombre des adoptions internationales dont une majorité d'entre elles se réalisent dans des pays d'origine signataires de la Convention de La Haye
- Une diminution de la proportion du nombre global d'adoptions individuelles
- Une des conséquences de la diminution du nombre d'adoptions internationales: l'évolution du profil des enfants proposés à l'adoption internationale vers des enfants à besoins spécifiques
- **Les exigences des pays d'origine sont de plus en plus importantes** (ex: en matière de préparation (Russie) ou en matière de suivi post-adoption [Russie, Chine, Haïti])



## 2. Les principaux événements de l'adoption internationale en 2013

-La loi française ouvrant le mariage aux couples de même sexe est entrée en vigueur le 17 mai 2013. Elle ouvre le droit à l'adoption de l'enfant du conjoint de même sexe et accorde aux couples de même sexe la possibilité d'adopter conjointement un enfant.

-S'agissant de l'adoption internationale, très peu de pays d'origine des enfants autorisent toutefois l'adoption conjointe par des couples de même sexe. On constate une crispation de certains pays envers les candidatures de célibataires (Russie, quelques Etats en Afrique).

Seuls l'Afrique du Sud, quelques Etats du Brésil et du Mexique, ainsi qu'une vingtaine d'Etats des Etats-Unis d'Amérique, acceptent les candidatures de couples de même sexe.

Si ces Etats autorisent légalement l'adoption par des couples de même sexe, très peu de candidatures cependant, aboutissent en pratique à la finalisation d'une adoption.



## 2. Les principaux événements de l'adoption internationale en 2013

### Russie:

- Vote de la loi du 2 juillet 2013, interdisant l'adoption pour les célibataires et les couples de même sexe
- Publication du décret du 22 août 2013 relatif notamment à la périodicité des rapports de suivi et des conditions de vie des enfants russes adoptés à l'étranger
- Parution de la circulaire de la Cour suprême du 29 août 2013 qui demande aux tribunaux de vérifier avant de prononcer tout nouveau jugement d'adoption qu'il existe avec le pays d'accueil un traité en vigueur prévoyant pour ce dernier l'obligation de recueillir un accord préalable des autorités Russes en cas de nouvelle adoption mais aussi en cas de placement de l'enfant adopté dans une nouvelle famille

### Haïti :

- Une **reprise** de l'adoption en **Haïti** contingentée et progressive depuis le 16 janvier 2013, les premiers apparentements sont en cours, la loi relative à l'adoption est entrée en vigueur le 15 novembre 2013



## 2. Les principaux événements de l'adoption internationale en 2013

**-Colombie:** L'ICBF, autorité centrale colombienne, a pris la décision de suspendre l'enregistrement, à compter du 15 juillet 2013, de toute nouvelle candidature à l'adoption d'enfants de 0 à 6 ans et 11 mois, pour une durée d'au moins deux ans, le temps d'épurer la liste d'attente de familles déjà enregistrées auprès de ses services

**-Mali :** nouveau ministre de la justice, 15 dossiers sélectionnés sur 2009-2010 pour lesquels un apparemment pourrait être proposé.

**-République Démocratique du Congo:** Décision le 25/09/2013 des autorités de la RDC de suspendre les autorisations de sorties des mineurs adoptés, afin de vérifier la situation post adoption des enfants congolais adoptés à l'étranger

**-Ile Maurice:** La MAI a renforcé ses exigences en matière de délivrance du visa d'entrée sur le territoire français en faveur d'enfants adoptés à l'Ile Maurice, en raison du recours à des intermédiaires non autorisés pour l'adoption dans le cadre de démarches individuelles d'adoption. Les conditions d'apparemment (identification de l'enfant par un intermédiaire non autorisé, parfois avant la naissance de l'enfant) et le contrôle de l'adoptabilité de l'enfant n'avaient pas respecté les principes éthiques de l'adoption internationale.



### 3 . L'adoption sur le continent Africain

Le continent Africain s'est ouvert récemment à l'adoption internationale, traditionnellement et culturellement les pays Africains ne confiaient pas leurs enfants à l'adoption

-Pourtant il représente aujourd'hui pour la France près de la moitié des adoptions réalisées en 2012 (701 sur 1569)...

-Doit on développer davantage l'adoption internationale en Afrique?

13 pays africains ont à ce jour ratifié la convention de la Haye, se pose la question de la sécurité juridique des adoptions dans l'intérêt des enfants et des familles adoptantes, ce qui doit rester une priorité absolue.

Le principe de subsidiarité doit être rappelé avec force et tout doit être mis en œuvre par la consolidation des mécanismes de protection de l'enfance dans les pays africains pour qu'un enfant en grande difficulté puisse demeurer dans son pays d'origine. Il est à noter que de plus en plus de pays prennent conscience de la nécessité de sécuriser les procédures et de mettre en place une véritable autorité centrale (ex la Côte d'Ivoire et le Cameroun), des programmes de lutte contre l'abandon d'enfants sont également développés



## 3 . L'adoption sur le continent Africain

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
ETHIOPIE	12	33	42	29	12	20	11	7	2	32	14	6	220
REP. DEMOCRATIQUE DU			14	26	3	4	23	1	1	1	10	1	84
REPUBLIQUE CENTRAFRI			5	4	3	1		8	2	7	4	9	43
TUNISIE	2		4	6	1	5	10	4	1	5	1	4	43
GUINEE	5	6	2			1	2	5	7		8		36
COTE D'IVOIRE	5	1	1	4	4	2	2		3	10		2	34
MALI			7	5	1			3	14	1	2		33
MADAGASCAR		3	3	5	3	2	2	4	2	1	3	3	31
CAMEROUN	5	2			2	3	3	5	2	3	2	3	30
DJIBOUTI	9		6							6			21
BURKINA FASO	4	1	2	1	2	3	4			1	2		20
CONGO	1		7	1	1	2					3	2	17
SENEGAL		2			3	1	1	3		2	1	1	14
TOGO	1	2			4	2		4		1			14
CAP-VERT		1					2	6			2	1	12
MAURICE	2		2	1	1		1	1		1	2	1	12
AFRIQUE DU SUD		1		2	1			3		2			9
BENIN	1		1		1		3		1				7
NIGERIA			3			1			3				7
BURUNDI		3											3
GABON				1						2			3
NIGER	1								1			1	3
SAO TOME ET PRINCIPE					1				1				2
GAMBIE							1						1
GHANA											1		1
TCHAD					1								1
Nbre d'adoptions réalisées	48	55	99	85	44	47	65	54	40	75	55	34	701



### 3 . L'adoption sur le continent Africain

#### La MAI préconise:

De garantir les étapes préalables nécessaires avant la signature et la ratifications de la convention de La Haye par de nouveaux pays africains, à savoir:

- L'interdiction formelle d'adoptions individuelles
- Le renfort sur le continent de l'AFA ou des OAA.
- La création d'une autorité centrale
- La mise en place de contrôles renforcés des procédures en étroite collaboration avec les pays d'accueil.
- Une veille constante sur le flux de candidatures et les pratiques de l'adoption internationale afin d'éviter abus et dérives.



## 4 . Les actions de coopération menées par la MAI en 2013

- Un focus particulier en 2013 sur le continent africain qui s'ouvre à l'adoption internationale pour :

- ▶ Mener des **actions de soutien institutionnel** auprès de certaines autorités centrales africaines (séminaires de formation, mise à disposition de matériel...) afin de leur permettre de **mieux sécuriser les procédures d'adoption** (Bénin, Burkina Faso, Mali, Madagascar)

- ▶ Mettre en œuvre de **projets au bénéfice de l'enfance en difficulté**, parfois en cofinancement avec des ONG locales ou françaises, par nos volontaires de l'adoption internationale présents en Ethiopie et à Madagascar

- ▶ **Assurer un contrôle renforcé des procédures** et une veille constante sur les flux de candidatures et les pratiques de l'adoption internationale afin d'éviter abus et dérives



## 4 . Les actions de coopération menées par la MAI en 2013

-Encourager l'A.F.A. et les O.A.A. à s'implanter davantage sur ce continent (Guinée, Côte d'Ivoire, Ile Maurice, Cameroun)

Depuis 2 ans la MAI s'est attachée à :

-Organiser des missions de terrain (Ethiopie, Madagascar, Guinée, Côte d'Ivoire, RDC, Sénégal, Brazaville).

-Inviter des délégations africaines à Paris depuis 2012 : République Démocratique du Congo, Burkina Faso Madagascar, Cap vert, République de Guinée, Nigeria, Cameroun, Ethiopie...

-Développer la coopération de la MAI via la pérennisation du réseau des cinq volontaires de l'adoption internationale.

La MAI consacre 42% de son budget de coopération à des projets concernant le continent Africain.

Par ailleurs la MAI a soutenu l'IBESR en Haïti (actions de formation, livraison de matériel) ou encore au Laos où elle a financé le travail d'un expert pour rédiger le nouveau décret pour les adoptions.



## 5 . Les perspectives

### - Les conséquences de la loi mariage pour tous :

Pour les couples de même sexe

- ▶ peu de pays d'origine potentiels

Les relations plus difficiles entre la France et certains pays d'origine

- ▶ informer, le plus en amont possible, pour ne pas générer de nouvelles frustrations, au regard du risque de décalage entre les attentes des candidats homosexuels et les réalités de l'adoption internationale

### - Un rapport de tendance qui pourrait s'inverser entre adoption nationale et adoption internationale?

- ▶ Le ratio est aujourd'hui d'un tiers d'adoptions nationales pour deux tiers d'adoptions internationales, cette tendance va-t-elle se confirmer ?



## 5 . Les perspectives

-**Le rapport au coût de l'adoption, la dimension économique de l'adoption** dans un contexte de crise internationale réduit le nombre de dossiers en cours...

-La France va-t-elle faire le choix de la **suppression des adoptions individuelles**, à l'instar des pays européens ?

-Les perspectives nouvelles **d'adoption nationales prévues par la loi famille** (promotion de l'adoption simple, réforme de l'agrément, changement des règles d'adoptabilité des enfants confiés à l'ASE...)

# Pays d'accueil

Réf. Statistiques SSI

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
USA	22 728	20 679	19 613	17 433	12 753	11 058	9 319	8 668
Italie	2 874	3 188	3 420	3 977	3 964	4 130	4 022	3 106
France	4136	3977	3162	3271	3017	3504	2 003	1 569
Espagne	5423	4472	3648	3156	3006	2891	2 560	1 669
Canada	1871	1535	1712	1208	1411	2006	694	1 367
Allemagne	1453	1388	1432	1251	1025	980	934	801
Suède	1083	879	800	793	912	551	538	466
Pays-Bas	1185	816	782	767	682	705	528	488
Danemark	586	448	429	395	498	419	338	219
Suisse	452	455	394	497	444	301	471	314
Australie	585	576	568	440	441	222	215	149
Norvège	582	448	426	304	344	353	297	231
<b>TOTAL</b>	<b>42 958</b>	<b>38 861</b>	<b>36 386</b>	<b>33 492</b>	<b>28 497</b>	<b>27 120</b>	<b>21 911</b>	<b>17 680</b>

# Pays d'origine

Réf. Statistiques SSI

Pays	2011	2012	
Chine	4098	3 998	-
Ethiopie	3144	2 648	-
Russie	3017	2 442	-
Colombie	1522	901	-
Ukraine	1054	713	-
Corée du Sud	920	797	-
Inde	688	362	+
Vietnam	620	216	-
Philippines	472	374	-
Brésil	359	337	-
RDC	339	499	+
Taiwan	311	291	-
Pologne	304	236	-
Bulgarie	259	350	+
Thaïlande	258	251	-
Nigeria	218	238	+
Mali	154	127	-
Hongrie	154	145	-
Haïti	142	262	+
Afrique du Sud	120	81	-
Lettonie	116	59	-
Ghana	107	172	+
USA	97	178	+

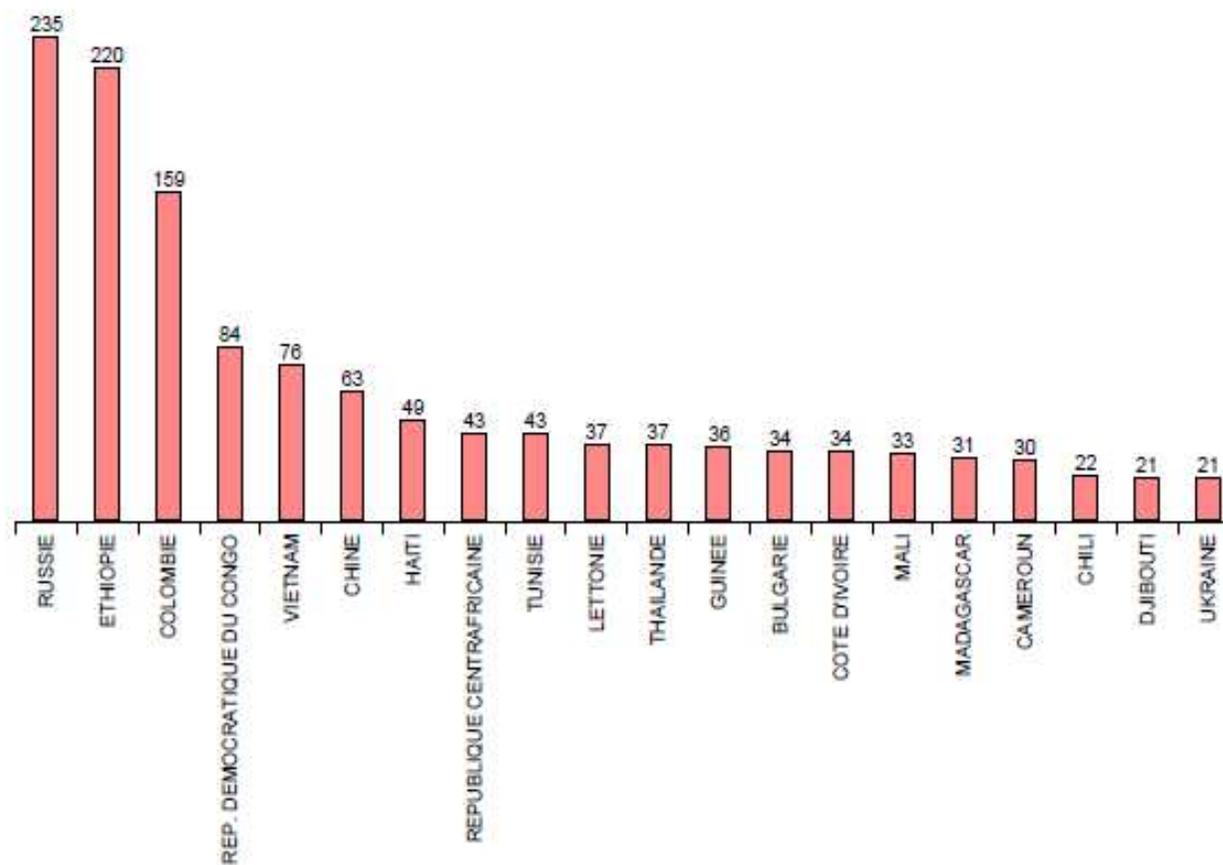
# Pays d'accueil: partenaires et concurrents ?

	Chine		Ethiopie		Russie		Ukraine		Corée du Sud		Colombie	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
<b>Etats-Unis</b>	2587	2696	1732	1567	962	749	640	395	736	627	216	194
<b>Italie</b>	142	171	296	233	781	749	297	225	6		554	310
<b>Espagne</b>	677		441		712		39		0		148	
<b>Québec</b>	109	99	0	0	3	9	16	19	28	28	65	20
<b>Suède</b>	107	90	24	15	26	33	0	0	60	49	77	40
<b>France</b>	97	63	288	220	286	235	35	21	6	4	286	159

	Vietnam		Haïti		Guatemala		Inde		Philippines		Brésil	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
<b>Etats-Unis</b>	0	0	33	154	32	7	226	159	229	124	9	21
<b>Italie</b>	142	41	0		0		148	64	26	24	304	270
<b>Espagne</b>	178		0		0		35		63		1	
<b>Québec</b>	65	19	0	0	0	0	0	0	22	31	0	0
<b>Suède</b>	0	0	0	0	0	0	23	19	5	7	0	0
<b>France</b>	264	76	34	49	0	0	19	14	7	16	23	13

## Les 20 premiers pays 2012

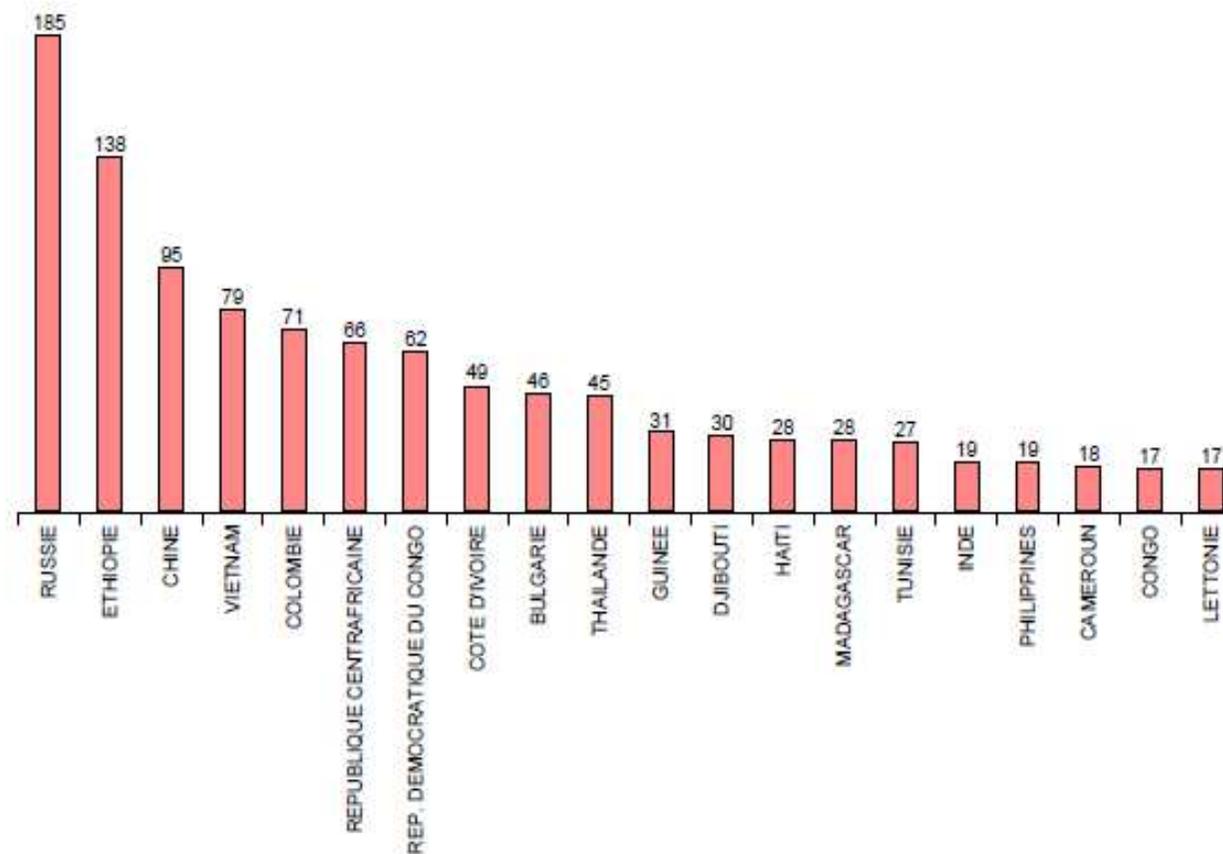
Pays (adoption)	Nombre de visas	Pourcentage
RUSSE	235	15 %
ETHIOPIE	220	14 %
COLOMBIE	159	10 %
REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO	84	5 %
VIETNAM	78	5 %
CHINE	63	4 %
HAITI	49	3 %
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	43	3 %
TUNISIE	43	3 %
LETTONIE	37	2 %
THAILANDE	37	2 %
GUINEE	36	2 %
BULGARIE	34	2 %
COTE D'IVOIRE	34	2 %
MALI	33	2 %
MADAGASCAR	31	2 %
CAMEROUN	30	2 %
CHILI	22	1 %
DJIBOUTI	21	1 %
UKRAINE	21	1 %
<b>Somme:</b>	<b>1 308</b>	<b>83 %</b>
<b>Somme autre:</b>	<b>261</b>	<b>17 %</b>
<b>Somme totale:</b>	<b>1 569</b>	<b>100 %</b>



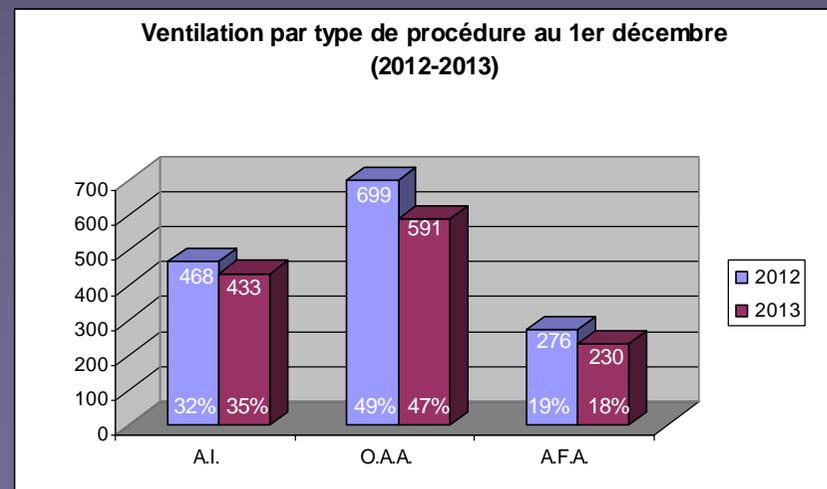
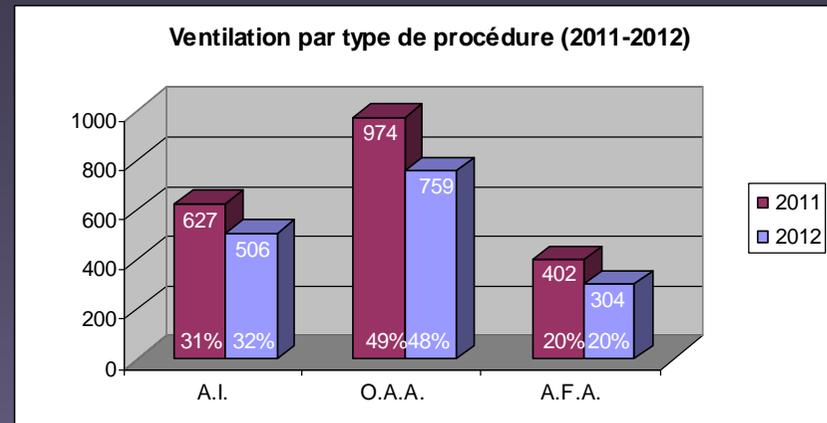
## Les 20 premiers pays

1<sup>er</sup> décembre 2013

Pays (adoption)	Nombre de visas	Pourcentage
RUSSIE	185	15 %
ETHIOPIE	138	11 %
CHINE	95	8 %
VIETNAM	79	6 %
COLOMBIE	71	6 %
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	66	5 %
REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO	62	5 %
COTE D'IVOIRE	49	4 %
BULGARIE	46	4 %
THAILANDE	45	4 %
GUINEE	31	2 %
DJIBOUTI	30	2 %
HAITI	28	2 %
MADAGASCAR	28	2 %
TUNISIE	27	2 %
INDE	19	2 %
PHILIPPINES	19	2 %
CAMEROUN	18	1 %
CONGO	17	1 %
LETTONIE	17	1 %
<b>Somme:</b>	<b>1 070</b>	<b>85 %</b>
<b>Somme autre:</b>	<b>184</b>	<b>15 %</b>
<b>Somme totale:</b>	<b>1 254</b>	<b>100 %</b>

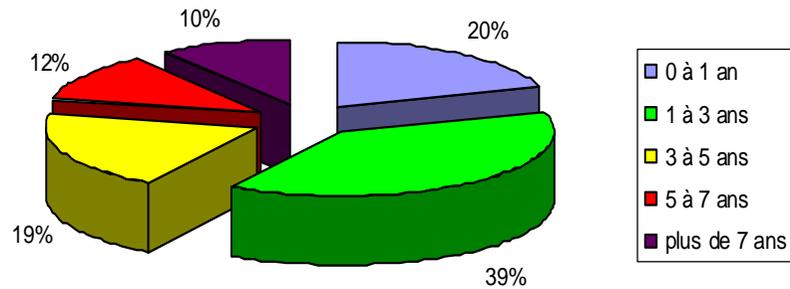


Année de délivrance du visa	Nbre de visas délivrés
2008	3 273
2009	3 017
2010	3 504
2011	2 003
2012	1 569
1 <sup>er</sup> décembre 2012	1 443
1 <sup>er</sup> décembre 2013	1 254

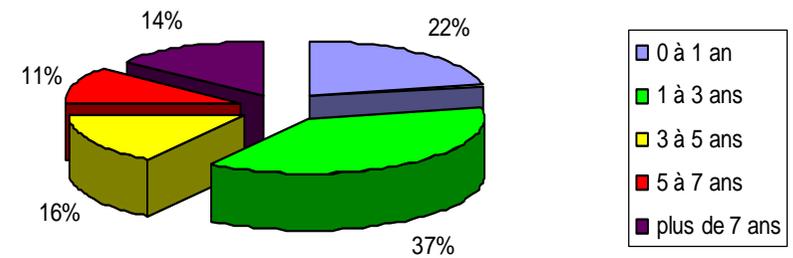


## AGE DES ENFANTS ADOPTES

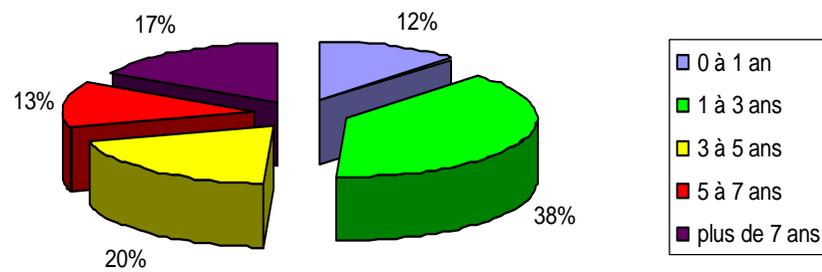
2010: 3504 adoptions



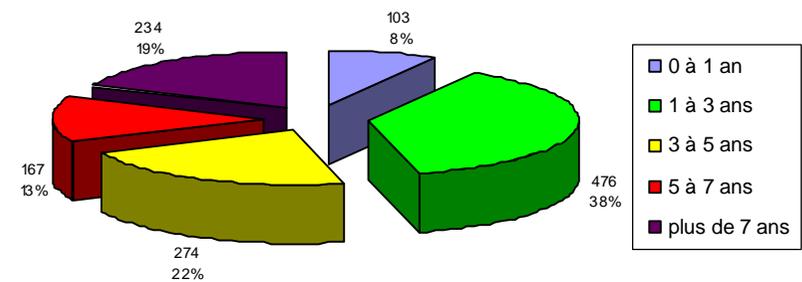
2011: 2003 adoptions



2012: 1569 adoptions

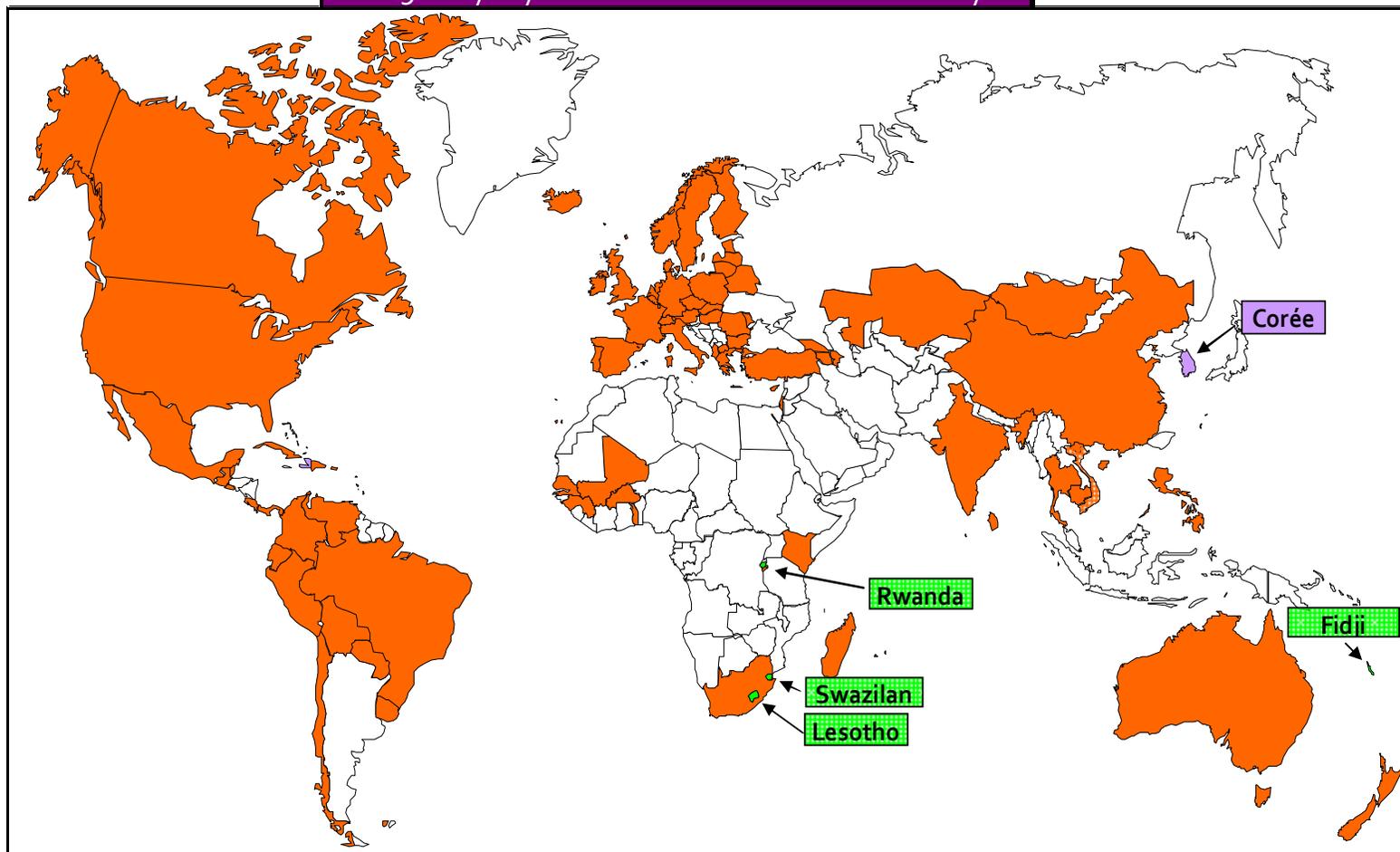


du 01/01 au 30/11/2013: 1254 adoptions





## Les 90 Pays ayant ratifié la Convention de La Haye



■ Etats ayant ratifié la CLH 93

■ Etats ayant ratifié la CLH 93 en 2012 (entrée en vigueur au Rwanda au 1er juillet 2012, au Fidji au 1er Août 2012 et au Lesotho au 1er Décembre 2012)

■ Etat ayant signé la CLH 93 en 2013 (Corée du Sud)

## Enfants à besoins spécifiques (1<sup>er</sup>/12/2013)

Pays						Nbre
	<i>Plus de 5 ans</i>	<i>Fratrie</i>			<i>Pathologie</i>	d'adoptions
		2	3	>3		
O.A.A.	160	58 (116 enfants)	7 (21 enfants)	0	119	319
A.F.A.	107	26 (52 enfants)	0	0	61	160
A.I.	130	54 (108 enfants)	4 (12 enfants)	1 ( 4 enfants)	90	263
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>138 (276 enfants)</b>	<b>11 (33 enfants)</b>	<b>1 (4 enfants)</b>	<b>270</b>	<b>742</b>
	32%	25%			22%	59%

Total des adoptions au 1<sup>er</sup> décembre 2013

1 254

# 10 premiers pays

1<sup>er</sup> décembre 2013

## Enfants de + de 5 ans

Pays	Nbre d'adoptions
Colombie	36 (50.7%)
Côte d'Ivoire	34 (69.4%)
RDC	33 (53.2%)
Bulgarie	32
Russie	26
Centrafrique	24
Chine	18
Thaïlande	18
Madagascar	17
Ethiopie	15
<b>Total</b>	<b>253</b>

## fratries

Pays	Nbre d'adoptions
Russie	27 (14.6%)
Colombie	14 (19.7%)
Ethiopie	14 (10.1%)
Centrafrique	8
RDC	8
Côte d'Ivoire	7
Brésil	5
Thaïlande	5
Bulgarie	4
Cameroun	4
<b>Total</b>	<b>96</b>

## Enfants présentant une pathologie

Pays	Nbre d'adoptions
Russie	109 (58.9%)
Chine	56 (58.9%)
Vietnam	53 (67%)
Bulgarie	11
Colombie	8
Thaïlande	8
Arménie	8
Lettonie	4
Philippines	3
Burkina Faso	2
<b>Total</b>	<b>262</b>